



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
DE NORMANDIE

Caen, le 6 MARS 2019

*Affaire suivie par : Danièle MOUREU
Fonction : référente « espaces protégés »
Tél : 02.31.38.39.29
Courriel : daniele.moureu@culture.gouv.fr*

Monsieur le maire,

Ainsi que vous en aviez formulé la demande auprès de Madame la préfète de région, la commission régionale du patrimoine et de l'architecture a examiné, le 6 décembre 2018, le projet de transformation de la ZPPAUP de Nonancourt en aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP).

Lors de cette séance, vous avez tenu à personnellement présenter la démarche de votre commune, ce dont je vous remercie.

A l'issue des débats, le projet d'AVAP a reçu des membres présents un avis favorable à l'unanimité et sans observations.

Vous trouverez donc sous ce pli, aux fins de versement au dossier d'enquête publique, l'extrait correspondant du procès-verbal de la commission.

Veuillez agréer, Monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur régional des affaires culturelles
de Normandie



Jean-Paul OLLIVIER

Copie à Madame l'architecte des bâtiments de France de l'Eure

M. Eric AUBRY
Maire
31, rue H. Lozier
B.P. 18
27320 NONANCOURT